



www.form-att.fr

Le droit

Droit des personnes âgées

Objectifs :

- Apporter aux participants une connaissance des textes applicables en matière de droit des personnes âgées.
- Clarifier les champs d'interventions professionnelles du personnel et ses responsabilités.
- Mettre en perspective les valeurs éthiques et le travail au quotidien.

Programme :

- Les principes mis en place par les textes au profit des personnes âgées, les lois sur les institutions sanitaires et sociales, les textes spécifiques aux personnes âgées, la législation du personnel soignant.
- La responsabilité juridique :
 - Responsabilité civile et responsabilité pénale.
 - Responsabilité de l'employeur, des personnels, des personnes accueillies.
- Les notions de fautes et de sanctions.
- Secret professionnel et discrétion :
 - De la morale au droit, le secret dans l'intérêt personnel ou dans l'intérêt social, de l'indiscrétion non punissable à la violation du secret, l'obligation de dénoncer, les personnes soumises au secret, le secret partagé entre collègues.

Intervenant : Avocat / Juriste

Public : Tout personnel prenant en charge des personnes âgées

Durée : 3 jours

Nombre de participants : 12 personnes maximum

FORM-ATT

Tél : + 33 (0)4 91 47 01 45 / Fax : + 33 (0)4 91 42 97 82

GSM : + 33 (0)6 46 08 46 36 / @ : contact@form-att.fr

S.A.R.L. au capital de 10 000€ - RCS 504 872 128

SJRET 504 872 128 00013 - APE 8559A - N° Formateur 93 13 13118 13

Siège social : MJN des Arnavaux - Chemin du Marché d'intérêt National

Bâtiment Administratif - 13323 MARSEILLE Cedex 14